

Femmes :

Obtenez de l'aide si vous êtes la victime de violence par un conjoint ou un membre de votre famille

Qu'est-ce que la violence domestique ?

Violence domestique veut dire une violence par un conjoint ou un membre proche de la famille. Les gouvernements écossais et du Royaume-Uni reconnaissent de nombreuses formes différentes de violence domestique. Elles comprennent les formes suivantes :

- Émotionnelle ;
- Physique ;
- Sexuelle ; ou
- Financière ;

La violence domestique peut toucher chacun à tout moment, quel que soit son sexe ou son penchant sexuel. Elle peut toucher les femmes aussi bien que les hommes, mais la majorité des victimes sont des femmes et des enfants.

Si vous devez subir ce comportement, il est important d'être consciente que vous pouvez demander de l'aide. La violence domestique est toujours inacceptable. Les hôpitaux, les avocats et la police prennent les signalements de violence domestique au sérieux.

Comment pouvez-vous obtenir de l'aide ?

Le Scottish Refugee Council s'engage à fournir un service sensible à toute personne qui est la victime de violences domestiques. Si vous nous indiquez que vous subissez des violences domestiques, nous vous prendrons au sérieux, quelle que soit la forme que prend ce comportement.

Le Scottish Refugee Council peut vous aider des façons qui suivent :

- Nous pouvons mettre à votre disposition un intervenant social de sexe féminin si vous préférez discuter de votre problème avec une autre femme ;
- Nous essayerons aussi de mettre à votre disposition un interprète de sexe féminin si vous le préférez ;
- Toutes les informations que vous nous donnerez resteront confidentielles. Nous ne discuterons pas de ce que vous nous avez dit avec quiconque sans votre permission. Y compris votre époux ou conjoint. Nous ne serions susceptibles de dire quelque chose au sujet de votre cas qu'uniquement si vous ou vos enfants êtes exposés à un danger physique immédiat ;

- Nous pouvons vous aider à contacter des agences spécialisées qui peuvent vous offrir un soutien émotionnel, une assistance socio-psychologique et des conseils sur la manière de gérer votre expérience de la violence domestique ;
- Si vous envisagez de quitter l'endroit où vous vivez actuellement à cause de violences domestiques, nous pouvons discuter avec vous d'autres options d'hébergement ; et
- Si vous quittez votre conjoint à cause de violences domestiques, vous souhaitez peut-être faire une demande d'asile séparée. Nous pouvons vous aider à contacter un représentant légal qui pourra vous conseiller à ce propos.



The Scottish Refugee Council 5 Cadogan Square,
(170 Blythswood Court) Glasgow G2 7PH

Tél : 0141 248 9799

Email : info@scottishrefugeecouncil.org.uk

Web : www.scottishrefugeecouncil.org.uk

N° d'enregistrement de l'institution caritative : SC008639

